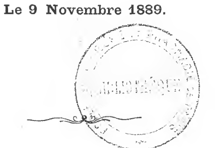
UNIVERSITÉ DE FRANCE

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE
ET DISTRIBUTION DES PRIX
DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE PHARMACIE
DE PARIS,

Le 9 Novembre 1889.

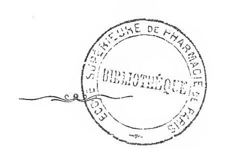


PARIS
IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES
1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE
1889

UNIVERSITÉ DE FRANCE

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE
ET DISTRIBUTION DES PRIX
DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE PHARMACIE
DE PARIS,

Le 9 Novembre 1889.



PARIS
IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES
1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE

1889

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. G. PLANCHON, Directeur, ✻, ✿ I.
A. MILNE-EDWARDS, Assesseur, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.
E. MADOULÉ. Secrétaire, ✿ I.

PROFESSEURS.

MM. A. MILNE-EDWARDS, O ✻, ✿ I. . .	Zoologie.
PLANCHON, ✻, ✿ I.	Matière médicale.
RICHE, O. ✻, ✿ I.	Chimie minérale.
JUNGFLEISCH, ✻, ✿ I.	Chimie organique.
LE ROUX, ✻ ✿ I.	Physique.
BOURGOIN, ✻, ✿ I.	Pharmacie galénique.
BOUCHARDAT, ✿ I.	Hydrologie et minéralogie.
MARCHAND, ✿ I.	Cryptogamie.
PRUNIER, ✿ A.	Pharmacie chimique.
GUIGNARD, ✿ A.	Botanique.
MOISSAN, ✻, ✿ A.	Toxicologie.
VILLIERS-MORIAMÉ, ✿ A, *agrégé.*	Chimie analytique. (*Cours complémentaire*).

Directeur honoraire : M. CHATIN, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.

Professeurs honoraires. MM. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. O. ✻, ✿ I.
CHATIN, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. VILLIERS-MORIAMÉ, ✿ A.
LEIDIÉ, ✿ A.
GAUTIER.
BOUVIER, A. ✿.

MM. BOURQUELOT ✿ A.
BÉHAL.
HÉRAIL.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. OUVRARD : 1re année.	Chimie.
LEXTRAIT, ✿ A. : 2e année.	Chimie.
RADAIS.	Micrographie.

Bibliothecaire : M. DORVEAUX.

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE PARIS

La rentrée solennelle de l'École supérieure de Pharmacie et la distribution des prix aux lauréats des concours de 1889 ont eu lieu, le samedi 9 novembre, dans la salle des Actes, sous la présidence de M. Planchon, Directeur de l'École.

M. Combette, Inspecteur de l'Académie de Paris, délégué par M. le Vice-Recteur, assistait à cette cérémonie scolaire. A ses côtés avaient pris place MM. les professeurs et agrégés en robe, le personnel administratif de l'École et les fonctionnaires auxiliaires de l'enseignement.

Dans l'hémicycle on remarquait M. Marty, Directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux militaires, les membres composant le Bureau et la Société de Pharmacie de Paris, le Bureau et une délégation de la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine, MM. les Pharmaciens de 1re classe qui forment les jurys d'examen de validation de stage.

Un grand concours d'étudiants se pressait dans la salle.

M. le Président a ouvert la séance à deux heures précises et a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Notre année d'études s'est écoulée dans le calme et sans incidents. Elle n'en a été que plus féconde. Les épreuves d'examens et de concours des deux premières années ont été généralement satisfaisantes. Ces succès des nouveaux venus nous ont dédom-

magé des défaillances que nous avions signalées chez leurs devanciers.

Les améliorations matérielles que nous vous faisions espérer sont en pleine voie de réalisation, et, avant que l'année s'achève, un vaste laboratoire, digne enfin de l'École, permettra à nos candidats de nous présenter, comme épreuve pratique de leur synthèse, des médicaments d'une préparation irréprochable.

Cette importante modification dans le matériel coïncide avec un changement dans nos programmes d'examens. Ce n'est pas que rien soit changé dans la somme des connaissances exigées des candidats : les matières de l'examen restent exactement les mêmes; elles sont seulement distribuées dans les diverses épreuves d'une manière plus logique et mieux équilibrée.

Il existe, en effet, dans le système actuel deux défauts, qui ont depuis longtemps frappé les examinateurs : d'une part, une accumulation excessive des matières, dans le premier examen, par exemple; d'autre part, dans la première séance du troisième, répétition pure et simple des matières des deux premiers : trop plein d'un côté, double emploi de l'autre.

Les développements incessants des sciences, et particulièrement de la Physique et de la Chimie, font, en effet, la place de plus en plus large à ces sciences dans les interrogations; si bien qu'elles empiètent toujours davantage sur la Pharmacie proprement dite, qui entre dans le programme des mêmes épreuves. Aussi arrive-t-il que tels candidats ont à peine l'occasion de donner la preuve de leurs connaissances, dans la partie qui est cependant le but final de leurs études. D'autre part, dans la première partie du troisième examen, le même candidat est parfois appelé à répondre exactement aux mêmes questions qui lui ont déjà été posées dans les épreuves antérieures. Dans la nouvelle disposition, aucun de ces inconvénients ne pourra se produire. Chaque examen aura son programme spécial bien déterminé; chacune des branches des sciences pharmaceutiques trouvera sa place légitime en rapport avec son importance : les sciences physico-chimiques dans le premier examen; les sciences naturelles dans le second; les sciences d'application dans le troisième.

Le calme n'exclut pas le mouvement. Nos concours d'agréga-

tion sont venus apporter un intérêt particulier au cours normal et un peu monotone de la vie scolaire. Le nombre des places était relativement considérable; mais les concurrents étaient plus nombreux encore. La lutte a été vive, les épreuves parfois brillantes; et, si nous avons dû désigner des vainqueurs, hâtons-nous d'ajouter, pour la consolation de ceux qui n'ont pas été du nombre, que les défaites ont été honorables, et que, pour quelques-uns même, elles valent presque une victoire. En souhaitant ici la bienvenue à nos jeunes collègues, en les félicitant chaleureusement de leurs succès et de leur entrée dans l'École, nous n'oublions pas les titres que se sont créés par leur concours même leurs rivaux moins heureux.

Cette institution de l'agrégation est relativement récente dans nos écoles; elle est cependant passée par des phases bien diverses. Dans l'ancienne organisation, qui a duré jusqu'en 1842, et sous laquelle l'École s'administrait elle-même, chaque professeur avait son adjoint : il n'y avait pas d'agrégés. Quand l'École entra dans l'Université, elle fut constituée sur le modèle des autres Facultés. Les premiers agrégés furent nommés directement par le Ministre : c'étaient Boudet, Gobley, Chatin, Buignet. Le choix était excellent : tous fournirent, en effet, une belle carrière, les uns dans l'École, les autres à l'Académie de Médecine. Après eux, les nominations se firent par la voie du concours. Les aspirants devaient être pharmaciens de 1re classe et bacheliers ès sciences. Plus tard encore les exigences augmentèrent : dans le statut de 1855, le baccalauréat ès sciences fut remplacé par le doctorat. MM. Riche et Bouis furent les premiers agrégés nommés dans ces conditions. C'était un heureux début, qui plaidait éloquemment en faveur d'un système pour lequel l'École a manifesté en toute occasion sa préférence.

Pourquoi cette condition, qui paraît au premier abord assez anormale? Pourquoi demander à un professeur de Pharmacie un grade emprunté à une Faculté étrangère à l'École? Évidemment pour marquer le caractère scientifique de notre enseignement. La Pharmacie doit être, en effet, l'application des sciences à l'art de préparer les médicaments. Sans la science, elle n'est qu'un empirisme grossier, dont rien n'explique les opérations;

les formules des médicaments composés ne sont que de simples recettes ; les caractères des drogues simples restent indécis et indéterminés. C'est pourquoi tout l'enseignement pharmaceutique doit être pénétré de l'esprit de la Science, et les professeurs, chargés de cet enseignement, des savants habitués aux vraies méthodes et aux procédés scientifiques.

Est-ce à dire pour cela que nos Écoles doivent être, comme on l'a parfois prétendu, des Facultés des Sciences au petit pied? et que notre enseignement soit le même que celui de ces Facultés? Nous avons toujours protesté contre une pareille assimilation, et nous profitons de toutes les occasions pour le dire bien haut. Ni la chimie, ni la physique, ni l'histoire naturelle ne doivent être enseignées à l'École comme elles le sont à la Sorbonne. Sans doute la Science est une, comme la vérité; mais elle est si vaste dans ses proportions qu'elle présente bien des aspects divers, sous lesquels on peut l'envisager. Ni le pharmacien, ni le médecin, ni l'industriel, ni le savant pur ne se placent au même point de vue. Ce qui est d'une importance capitale dans nos cours peut n'avoir qu'un intérêt très secondaire dans une autre enceinte. La question des alcaloïdes, par exemple, sera traitée d'une façon toute différente dans un cours de chimie pure et dans un cours de chimie pharmaceutique. Dans le premier cas, il suffira au professeur d'établir les lois de la constitution de ces composés organiques, d'en montrer la place dans la série, d'en indiquer les caractères généraux; dans le second cas, au contraire, chacun des alcaloïdes devra être étudié en détail, dans ses caractères spéciaux : car ce qui importe au pharmacien, c'est, avant tout, et c'est surtout de savoir reconnaître tous ces principes d'une activité si souvent redoutable, de les distinguer nettement les uns des autres, de manière à pouvoir les utiliser pour le bien du malade et sans l'exposer aux accidents dont ils peuvent devenir la cause.

De même en botanique, ce qui fait l'objet principal de l'enseignement dans les Facultés des Sciences, l'organisation, la genèse et la vie de la cellule et des tissus, l'organographie et la physiologie, les grandes lois de la classification, ne doivent être ici qu'une introduction à l'étude des plantes nuisibles ou médicamenteuses ou des drogues simples tirées du règne végétal.

Que nos élèves connaissent la structure anatomique des substances, c'est bien et c'est nécessaire ; qu'ils reconnaissent sans aucune hésitation la belladone, la jusquiame ou le pavot, c'est mieux encore, et indispensable.

Aussi maintenons-nous énergiquement la nécessité de l'autonomie de nos Écoles, intimement convaincus par notre propre expérience que nous sommes dans le vrai, soutenus, d'ailleurs, par le témoignage des savants étrangers, de ceux surtout qui, ayant chez eux une organisation différente, apprécient d'autant plus les avantages de la nôtre et nous l'envient pour leur pays. Tous sont unanimes à reconnaître la supériorité de notre enseignement pharmaceutique, et ils en font honneur à nos Écoles spéciales, où tous les cours, tous les travaux pratiques, convergent vers le même but. Tout ce qui porterait atteinte à cette autonomie serait une cause d'affaiblissement pour nos études. C'est ce sentiment qui a fait naître l'idée d'un grade supérieur à celui de pharmacien de 1re classe, une sorte de doctorat ès sciences pharmaceutiques, créé en vue de l'enseignement, dispensant nos candidats à l'agrégation d'aller chercher un titre en dehors de l'École. Le diplôme existe : légalement il peut remplacer celui du doctorat ès sciences ; mais on n'en use guère à l'École de Paris, où les préférences restent en faveur de l'ancien système.

On le voit, l'accès de notre agrégation n'est point facile, et les titres exigés plus nombreux que dans aucune autre Faculté. Aussi nos agrégés, et cela doit être pour eux un encouragement, peuvent-ils légitimement aspirer à des situations diverses, en dehors même de celles de l'École. Parmi ceux que nous avons été appelés à remplacer cette année, plusieurs sont devenus nos collègues ; d'autres ont trouvé ailleurs des positions fort enviables. Malheureusement tous n'ont pas eu cette bonne fortune. C'est là le côté regrettable de l'institution. Les agrégés n'ont qu'un temps limité d'exercice, et nous avons aujourd'hui le regret de voir des collaborateurs dévoués, qui ont produit des travaux importants, s'en aller sans garder avec nous d'autres liens que celui d'un titre honorifique. Ce regret, nous le sentons vivement et nous le leur exprimons de tout cœur, en les assurant que nous n'oublierons ni leurs titres ni leurs services.

Nous avons, hélas! à exprimer d'autres regrets. M. Bourbouze est mort récemment. Il avait été pendant de longues années préparateur à l'École, et dans ces modestes fonctions il avait apporté ses qualités remarquables d'habileté, d'expérience et d'ingéniosité, qui l'avaient conduit à de curieuses et intéressantes découvertes. Il avait été le collaborateur dévoué de Buignet dans l'établissement des travaux pratiques de Physique, et la maladie seule avait pu l'empêcher de venir les diriger encore cette année.

Tandis que nous poursuivions paisiblement nos travaux, un grand mouvement se faisait autour de nous. L'Exposition universelle devenait la grande attraction du monde entier et ouvrait à tous les produits ses vastes galeries. La Pharmacie y a tenu dignement sa place. Une exposition collective, due à l'initiative de M. Pontier, a, sous une modeste apparence, montré les progrès réalisés par les pharmaciens depuis 1789. Les travaux des morts illustres s'y trouvaient à côté des œuvres contemporaines, et de l'ensemble se dégageait, avec une grande évidence, le sentiment du rôle considérable qui revient à la Pharmacie dans le progrès des sciences modernes. Des récompenses flatteuses, grands prix et médailles d'or, ont été accordées à des expositions spéciales; des distinctions honorifiques sont venues couronner des carrières honorables ou des découvertes intéressantes, qui font honneur à la Pharmacie française. Applaudissons à ces succès, rendons surtout hommage à ces efforts : qu'ils soient un bon exemple à vous tous qui entrez dans la carrière, et qui avez le souci de votre honneur, de la dignité de la profession et de la gloire de votre pays.

La péroraison de ce discours a été couverte par les applaudissements répétés de l'auditoire.

M. le Président a donné ensuite la parole à M. Villiers-Moriamé, agrégé chargé de cours, désigné par le Conseil de l'École pour présenter le rapport général sur les divers concours de prix ouverts en 1889.

L'orateur s'est exprimé en ces termes :

RAPPORT

De M. VILLIERS-MORIAMÉ, chargé de cours, SUR LES CONCOURS DES PRIX.

MESSIEURS,

Chargé de vous faire connaître le résultat des concours qui ont terminé la série de vos travaux à la fin de la dernière année scolaire, je viens vous rendre compte brièvement des épreuves subies par les candidats qui y ont pris part.

Ces concours, comme vous le savez, sont de deux sortes : d'une part, les *prix de fondation* (prix Menier, Desportes, Buignet, Laroze, Lebeault, Laillet, Gobley), dont les uns sont destinés aux élèves en cours d'étude, et dont les autres servent à récompenser les travaux de ceux qui, ayant déjà acquis des connaissances générales, ont pu se spécialiser dans des études particulières ; d'autre part, les *prix des travaux pratiques* et les *prix de l'École*, ces derniers étant attribués aux élèves qui se sont le plus distingués, aussi bien dans l'étude des sciences théoriques que dans leurs applications.

Nous sommes heureux de constater que les *prix de fondation* ont été recherchés par un plus grand nombre de candidats que dans les années précédentes. Cependant le nombre en est encore bien inférieur à celui qu'il devrait être.

C'est ainsi que pour le *prix Menier*, pour lequel aucun candidat ne s'était présenté l'année dernière, cinq candidats ont envoyé un mémoire sur le sujet proposé : *Des légumineuses toxiques*. Bien que chacun de ces mémoires présente des qualités particulières, ceux de M. Romanet et de M. Royer se sont distingués par des mérites spéciaux, qui les ont fait classer tous

les deux en première ligne. Le premier renferme des développements intéressants donnés à l'étude des diverses substances, une bibliographie très bien établie, une discussion sérieuse des opinions émises à propos de quelques-unes des substances. Le second, moins complet au point de vue de la bibliographie, moins précis au point de vue des caractères généraux, renferme, de plus que le premier, des caractères anatomiques des principales substances, et, en outre, un certain nombre de dessins qui rendent plus intelligibles les descriptions de l'auteur.

L'épreuve de reconnaissances (50 substances sèches, 10 plantes fraîches, avec dissertation orale sur le *Galbanum*) a nettement départagé ces deux candidats, tout en les laissant encore en première ligne.

M. Romanet ayant obtenu 80 points et demi sur 100, le prix Menier lui a été attribué.

Pour le *prix Desportes*, un seul candidat s'est présenté. Il en avait été de même l'année dernière, et ce fait est d'autant plus regrettable que le programme de ce concours ne comprend que des questions élémentaires qui ont été traitées dans les cours et étudiées aux travaux pratiques de micrographie. Il semble donc que tout bon élève devrait y prendre part.

M. Graziani, qui s'est fait inscrire pour ce concours, a donc concouru sans concurrent; cela, du reste, ne diminue en aucune façon son mérite, puisqu'il a obtenu 85 points sur 100, ce qui lui a fait décerner sans contestation le prix Desportes.

Les épreuves consistaient en une composition : *Graines et spores, leur germination;* en une reconnaissance, une épreuve histologique : *Étude d'une tige d'asclépiadée et d'une tige de prêle*, et l'appréciation du travail du candidat pendant la durée des travaux pratiques de micrographie.

Cinq candidats s'étaient fait inscrire pour le *prix Buignet*. Les conditions du concours portent que « sont admis à concourir les candidats seuls qui ont eu une note suffisamment bonne aux travaux pratiques de physique ». L'un des candidats, ayant eu la note *mal*, n'a pu être admis à prendre part au concours.

Les sujets proposés étaient les suivants :

1[re] *question.* — *Exposer le mode opératoire à employer et le calcul des corrections à effectuer pour déterminer avec la plus grande précision possible une densité de vapeur par la méthode Dumas.*

2° *question.* — *Lunette de Galilée.*

Ce sont là, ainsi que vous le voyez, des questions élémentaires et classiques. Cependant trois candidats seulement ont remis une copie, et leurs compositions sont loin d'être irréprochables. Le jury, usant d'indulgence, a attribué le premier prix Buignet à M. Richard, le second à M. Charpentier. Puisse cette indulgence encourager chez vous l'étude des sciences exactes!

Deux candidats se sont fait inscrire pour le concours du *prix Laroze*, attribué cette année au meilleur mémoire sur l'*analyse quantitative*.

Le mémoire de M. Macquaire a présenté sur celui de son concurrent une réelle supériorité.

M. Macquaire a étudié avec soin, dans le *dosage du glucose dans les liqueurs sucrées après décoloration par le sous-acétate de plomb*, une cause d'erreur déjà connue, et dont il ne donne pas l'explication; mais il montre que celle qu'on en avait déjà donnée est inexacte et pose par cela même un problème intéressant. Les proportions dans lesquelles cette cause d'erreur peut influer dans les conditions diverses ont été soigneusement étudiées par l'auteur, et l'on trouve dans ce travail des renseignements utiles. En conséquence, le prix Laroze a été décerné à M. Macquaire.

Le *prix Laillet* était attribué cette année à la *Pharmacie*. Trois candidats se sont présentés.

Les épreuves ont consisté en une composition écrite : *De la distillation en général, et de la distillation des liquides non miscibles en particulier* (un candidat s'est retiré à la suite de cette épreuve); en une reconnaissance de substances pharmaceutiques et une dissertation sur l'une d'elles. M. Monfet a obtenu 33 points sur un total de 60, et le prix Laillet lui a été décerné, bien qu'il ait été faible pour la reconnaissance des substances pharmaceutiques, moins cependant que son concurrent, qui n'a obtenu pour cette épreuve qu'un nombre de points négatif.

Le *prix Lebeault*, qui déjà n'avait pas été décerné les deux

années précédentes n'a pas encore pu l'être cette année, les candidats s'étant retirés à l'épreuve écrite.

Le *prix Gobley* est biennal, et c'est cette année qu'il doit être attribué.

Sept candidats se sont fait inscrire. Quatre des mémoires ont paru présenter, à des titres divers, une réelle supériorité, et le jury a réparti également le prix entre MM. Barnouvin (auteur d'un mémoire *Sur les antiseptiques*), Bocquillon (*Sur la résine Dammar et les plantes de la matière médicale des colonies françaises*), Gautrelet (*Sur les urines, dépôts, sédiments et calculs*), et Girard (*Sur les falsifications des huiles grasses végétales*).

Prix des travaux pratiques.

Le classement des candidats est basé sur le nombre des points obtenus par chaque élève non seulement au concours définitif, mais encore antérieurement à ce concours, soit pendant le cours des travaux pratiques eux-mêmes, soit à la suite de concours préliminaires effectués pendant le courant de l'année, les coefficients étant tels que les travaux de l'année exercent une influence prépondérante. Le nouveau règlement attribue des médailles d'argent aux prix des travaux pratiques.

En première année (*concours de chimie*), le maximum des points étant de 140 pour l'ensemble des travaux et concours préliminaires, et de 30 pour le concours définitif, total, 170, sur 16 candidats inscrits, une médaille d'argent a été décernée à M. Haubert (151 points et demi), et à M. Oliviero (129 points); M. Mesple a obtenu ensuite le plus grand nombre de points, soit 128 points, suivant de très près son concurrent.

En deuxième année (*concours de physique*), sur 15 candidats ayant eu la note *très bien* ou *bien* pour l'ensemble des travaux pratiques, et inscrits pour le concours, 3 candidats seulement ont fait entièrement les épreuves. On a d'autant lieu de s'étonner du petit nombre de ces derniers que les questions posées : *Détermination de la densité d'un corps soluble dans l'eau*, et de l'*Indice de réfraction d'un prisme de verre*, ne présentaient aucune difficulté spéciale. D'après le nombre de points obtenus, tant pour la durée des travaux pratiques que dans l'épreuve finale, le jury n'a pas jugé qu'il y eût lieu de donner de médaille

d'argent. Une citation, honorable seulement, a été attribuée aux trois candidats : MM. Berton, Charpentier, Richard.

En troisième année (*concours de chimie*), le maximum des points étant de 180 pour l'ensemble des travaux et concours préliminaires, et de 30 pour le concours définitif, total, 210, et les candidats inscrits étant au nombre de 21, une médaille d'argent a été décernée à M. Lelarge (204 points et demi), et à M. Martignon (200 points et demi).

Citations : M. Luguez (190.5) et M. Pompanon (187).

Ces résultats sont très satisfaisants, et le nombre des points obtenus est voisin du maximum. Nous verrons, hélas! qu'il nous faudra tout à l'heure apporter de très grandes restrictions aux éloges qui peuvent être adressés aux élèves de troisième année.

Enfin, en troisième année (*concours de micrographie*), des médailles d'argent ont été attribuées à MM. Graziani et Luguez, deux citations honorables à MM. Martin et Legendre.

Messieurs, les études pratiques auxquelles vous vous livrez à l'École ont une très grande importance ; mais elles sont insuffisantes, et vous devez aussi acquérir les connaissances théoriques, dont vous sentirez sans cesse le besoin, même pour des applications pratiques. Il est facile de voir, en effet, que vous ne pouvez étudier ici qu'un nombre limité d'applications, et que seules les notions générales acquises vous permettront de trouver la solution des problèmes qui pourront se présenter à vous. Ces notions générales vous seront indispensables dans tout le cours de votre carrière ; sans elles vous ne seriez que des praticiens inconscients, exposés sans cesse à l'erreur, usurpant la considération du public, exerçant un métier sans honneur, et non plus une profession libérale.

Or, les prix de l'École, qui sont destinés à récompenser les meilleurs élèves de chaque année, dont le programme n'est autre que celui des cours professés à l'École, joint à celui des travaux pratiques, auxquels enfin tout élève studieux et désireux de poursuivre ses études aussi honorablement que possible, devrait prétendre, ces prix ne sont recherchés que par un nombre de candidats des plus restreints.

C'est ainsi qu'en première année, les candidats inscrits sont

au nombre de 9, parmi lesquels 6 seulement prennent part à toutes les épreuves.

Les épreuves successives ont été les suivantes :

Composition écrite :

1° *Chimie. — Du fer et de ses oxydes ;*

2° *Physique. — Détermination des densités de vapeur par la méthode de Gay-Lussac. Perfectionnement de Hoffmann ;*

3° *Botanique. — De la graine et de la germination.*

Épreuve orale :

1° *Dissertation sur la magnésie et le sulfate de magnésie ;*

2° *Reconnaissance de 25 plantes fraiches.*

Épreuve pratique :

Analyse qualitative d'une solution contenant : acides borique et phosphorique, ammoniaque et soude.

Le premier prix est décerné à M. Delatre, qui a obtenu 65 points sur 100 ; le second à M. Haubert (62.5). Citations : MM. Jardin (58) et Charon (51).

En seconde année, le nombre des candidats ayant pris part à toutes les épreuves est encore le même.

Les épreuves successives ont été les suivantes :

Composition écrite :

1° *Chimie organique. — Des glucoses ;*

2° *Botanique et matière médicale. — Des liliacées et de leurs produits.*

Épreuve orale :

1° *Reconnaissance de 40 substances de matière médicale et de 10 plantes fraiches ;*

2° *Dissertation sur l'une des substances (Orseille).*

Épreuve pratique :

1° *Dosage d'un chlorure de chaux ;*

2° *Dosage de l'acide phosphorique d'un phosphate.*

Le premier prix est décerné à M. Charpentier, avec 72 points sur 100 ; le second à M. Tendron (70 points). Citations : MM. Duhème (68) et Brévillon (67.7).

En somme, sauf la réserve faite relativement au petit nombre de candidats, on voit que le concours a été satisfaisant, et que les 4 concurrents dont nous venons de citer les noms se

sont serrés de près. Il y a donc lieu d'espérer que l'abstention des élèves n'est due qu'à une modestie exagérée, et que les concurrents se présenteront en plus grand nombre l'année prochaine.

En troisième année, Messieurs, il n'y a plus de candidats pour les prix de l'École. Je me trompe, il y en a un, un seul, sur 170 élèves. Mais ce candidat, n'ayant pas obtenu la moitié du nombre des points attribués aux différentes épreuves, le prix de 3e année ne peut être décerné.

A quoi tient cette abstention de la part des élèves? Est-ce à la nature même du programme du concours de 3e année ? Il n'en est rien, et les prix ont pu être décernés les années précédentes. Mais nous en trouverons l'explication en nous reportant aux rapports relatifs aux prix des deux dernières années.

En 1887, en première année, le jury décerne le premier prix, mais décide qu'il n'y a pas lieu de donner un second prix. En 1888, en seconde année, aucun prix n'est décerné. La même chose a lieu cette fois en troisième année. Les élèves entrés en 1887 ont donc fait successivement leurs trois années d'école sans qu'aucun se soit distingué dans ses études.

Ce fait est heureusement fort rare ; je ne sais même s'il s'est déjà présenté d'une manière aussi frappante. Il serait fâcheux qu'il se renouvelât. Il importe, en effet, dans l'intérêt même de votre profession, que vous vous prépariez dès l'École à devenir non pas seulement de simples manipulateurs, mais aussi les dignes successeurs de vos devanciers, qui ont si puissamment contribué à fonder les sciences physiques et naturelles, et dont les médaillons ornent les murs de notre École.

C'est à cette condition seulement que vous ne laisserez pas dégénérer la Pharmacie, et que le pharmacien, dans son officine, restera le collaborateur respecté du médecin.

Les pharmaciens sont souvent en butte à des attaques bien peu justifiées chez ceux qui les traitent avec tant de hauteur. A ces attaques, les noms de Scheele, de Parmentier, de Vauquelin, de Pelletier, de Dumas, répondent glorieusement ; mais il faut aussi vous défendre vous-mêmes, et vous n'avez qu'une arme, le travail.

Ce rapport a été très applaudi.

M. Madoulé, secrétaire de l'École, a terminé la séance en proclamant les noms des lauréats des prix et médailles qui ont été décernés dans l'ordre suivant :

PRIX DE L'ÉCOLE.

PREMIÈRE ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. Delêtre, (Fernand), né à Chazé-sur-Argos (Maine-et-Loire), le 15 janvier 1865.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Haubert (Louis), né à Paris, le 16 août 1858.

Citations honorables :

MM. Jardin (Prosper); Charon (Lucien).

DEUXIÈME ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 75 francs de livres).

M. Charpentier (Jean-Baptiste), né à Saint-Pourçain (Allier), le 29 juillet 1866.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Tendron (Edmond), né à Maisons-Laffite (Seine-et-Oise), le 26 juillet 1867.

Citations honorables :

MM. Duhème (Jules); Brétillon (Amédée).

TROISIÈME ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'or de 300 francs).

Non décerné.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

Non décerné.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES.

PREMIÈRE ANNÉE.

CHIMIE.

Médailles d'argent.

M. HAUBERT (Louis), né à Paris, le 16 août 1858, déjà nommé.

M. OLIVIÉRO (Mathurin-Joseph), né à Pontivy (Morbihan), le 19 novembre 1866.

Citation honorable :

M. MESPLE (Gabriel).

DEUXIÈME ANNÉE.

PHYSIQUE.

Médaille d'argent.

Non décernée.

Citations honorables :

MM. BERTON (Gabriel); CHARPENTIER (Jean-Baptiste), déjà nommé; RICHARD (Eugène).

TROISIÈME ANNÉE.

CHIMIE.

Médailles d'argent.

M. LELARGE (Léon-Philippe), né à Ville-en-Tardenois (Marne), le 6 février 1863.

M. MARTIGNON (Georges), né à Lion-en-Sullias (Loiret), le 20 juillet 1863.

Citations honorables :

MM. Luguez (Auguste); Pompanon (Philémon).

MICROGRAPHIE.

Médaille d'argent.

M. Graziani (Antoine-Charles-Jules-Emmanuel), né à Paris, le 16 mars 1863.

M. Luguez (Auguste-Frédéric-Hippolyte), né à Moulins (Allier), le 1er septembre 1861, déjà nommé.

Citations honorables :

MM. Martin (Alfred); Legendre (Alfred.

PRIX DE FONDATION.

Prix Menier (600 francs. — Médaille d'argent).

M. Romanet (Jacques), né à Meynac (Corrèze), le 21 octobre 1863.

Prix Desportes (700 francs).

M. Graziani (Antoine-Charles-Jules-Emmanuel), né à Paris, le 16 mars 1863, déjà nommé.

. Prix Buignet.

1er *Prix* (600 francs).

M. Richard (Eugène), né à Yébleron (Seine-Inférieure), le 7 novembre 1867, déjà nommé.

2e *Prix* (400 francs).

M. Charpentier (Jean-Baptiste), né à Saint-Pourçain (Allier), le 29 juillet 1866, déjà nommé.

Prix Laroze (500 francs).

M. Macquaire (Paul), né à Vierzon-Village (Cher), le 19 juillet 1859.

Prix Laillet (500 francs).

M. Monfet (Léo), né à Fauquembergues (Pas-de-Calais), le 27 août 1864.

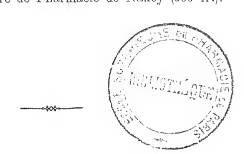
Prix Lebeault (500 francs).

Non décerné.

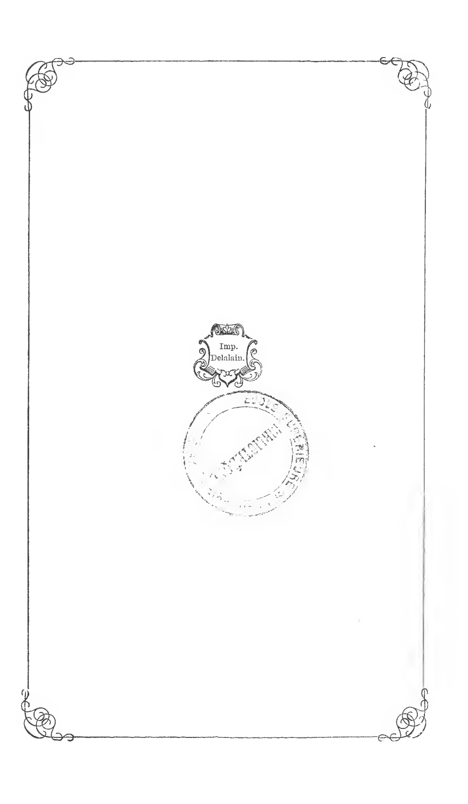
Prix Gobley biennal (2 000 francs).

Par délibération en date du 25 juillet 1869, approuvée par M. le Ministre, le Conseil de l'École a réparti également la somme de 2 000 francs, valeur du prix Gobley biennal, entre

MM. Barnouvin, pharmacien de 1re classe (500 fr.); Bocquillon, pharmacien de 1re classe (500 fr.); Gautrelet, pharmacien de 1re classe (500 fr.); Girard, préparateur à l'École supérieure de Pharmacie de Nancy (500 fr.).



Paris. — Imprimerie DELALAIN frères, rue de la Sorbonne, 1 et 3.


Imp.
Delalain.